

Technicien en santé animale *Service de l'animalerie*

La personne sera appelée à accomplir diverses tâches et procédures techniques reliées aux soins et à l'utilisation d'animaux de laboratoire. Elle devra aussi collaborer et assister le personnel de recherche et les collègues dans l'application des protocoles et selon les procédures établies (PNF).

Description sommaire des tâches:

- Travail avec rongeurs, en barrière et niveau de confinement 2
- Effectuer les tournées de reconnaissance auprès des animaux
- Faire les soins de base aux animaux (changement de cages, eau, nourriture, enrichissement)
- Prodiquer les traitements prescrits
- Fournir de l'assistance aux chercheurs : prélèvements, administration de médicaments, etc.
- Gestion d'élevages de rongeurs (sevrage, identification, biopsie, tenue de dossier)
- Entretien (locaux et équipements)

Qualifications :

- Détenir un D.E.C en technique de santé animale
- Souci du détail et des procédures
- Connait et applique les règles et normes relatives aux bonnes pratiques des soins aux animaux et les normes du CCPA
- Autonomie, initiative, sens des responsabilités et capacité de gérer plusieurs dossiers à la fois sont des qualités recherchées
- Bonne condition physique, travail debout prolongé.

Statut :

- Temps partiel temporaire, 3 à 5 jours/semaine.
- Contrat : Début dès que possible jusqu'au 8 septembre 2019 avec possibilité de prolongation.
- Remplacements de vacances et divers, fins de semaines (1/2) et congés fériés
- Rémunération (entre 23,12\$ et 33,61\$) et avantages sociaux selon les politiques du CRCHUM

Pour poser votre candidature :

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae et une lettre de présentation à : nathalie.rousseau.chum@ssss.gouv.qc.ca